

Au pays de
Gembloux
ville et villages

GEMBOUX
AGROBIOPÔLE
WALLON



Sommaire

3

En vrac

Appel pour le guide communal
Retour sur... « Enchanté »

4

Culture

Focus sur des artistes gembloutois :
« Suivez mon regard » et « Les parfums de l'encre »

6

Dossier mobilité

Projet Wallonie cyclable
Voies de promenades
Cambio

9

Enseignement et formation

Service enseignement
Cedeg

12

Aînés

13

Affaires sociales

13

Environnement

Le BEP vous informe :
plus d'idées pour moins de papier

14

Nos joies, nos peines...

Naissances - Mariages - Décès

EN VRAC

Appel

La commune de GEMBOUX réédite son guide communal ! Associations, commerces, indépendants, clubs de sport, comités, organismes divers... : tous, vous y avez votre place.

Vous souhaitez y figurer ? Il se peut que vous n'apparaissiez pas dans notre base de données ou que certaines informations vous concernant ne soient plus d'actualité... Contactez dès à présent le service communication de la Ville de Gembloux pour vous faire connaître !

Delphine.reman@gembloux.be –
081/626.322



Retour sur... « Enchanté ! »

Le 20 février dernier, le Foyer Communal a accueilli la journée « Enchanté ! ».

Organisé conjointement par la Ville de Gembloux et ses partenaires (le CPAS, l'ALE, le SEM, la Croix Rouge et le Centre Culturel), cet événement a rencontré un vif succès !

Les visiteurs sont partis à la rencontre des secteurs publics et associatifs de l'entité : animations variées, démonstrations, découverte de Gembloux par un petit reportage (disponible sur la page d'accueil de www.gembloux.be), drink de rassemblement... L'ambiance était au rendez-vous !

Un fil rouge original a également ponctué la fête : à chaque activité réalisée, les participants recevaient des morceaux de mosaïque. Ces mosaïques ont permis de reconstituer le logo de la journée en grand format !

Vous pourrez admirer cette œuvre commune très bientôt sur le mur latéral de l'Espace communautaire, au croisement de la rue du Docq et de la rue Albert.



Focus sur des artistes gembloutois

Suivez mon regard !

Une quarantaine d'écrivains belges ont été sollicités par le romancier Armel Job pour parler d'un coin de Wallonie qu'ils connaissaient bien. Pour Gembloux, deux auteurs se sont prêtés au jeu : le poète Jean-Pierre Verheggen et le nouvelliste Michel Torrekens. Le premier s'est amusé à imaginer une enquête, bien dans son esprit frondeur, autour de la décapitation de la statue de Sigebert, tandis que le second a imaginé une autobiographie fictive, mi-figue, mi-raisin, autour d'une autre sculpture, celle de l'étudiant sur sa charrue installée dans la Cour des Noyers.



Aquarelle de D. Legrand pour «Gembloux, ma planète» de M. Torrekens.

D'autres lieux sont évoqués dans ces deux nouvelles, de sorte qu'elles offrent une promenade originale dans la cité des couteliers. Ces deux textes, illustrés par André Mohimont et Daniel Legrand, artistes de l'entité, ont été publiés dans le recueil collectif **Suivez mon regard !**, publié par l'Institut du Patrimoine wallon. Disponible en librairie.

Les parfums de l'encre

Le Cercle littéraire « Les Trois Portes » permet aux poètes gembloutois qui le composent de partager leurs derniers textes. Chaque artiste livre le meilleur de son inspiration où foisonnent et se mélangent les images de bonheur ou de malheur, réminiscences du passé ou vécu d'aujourd'hui. Le tout, brûlant de sincérité, rencontre l'intime et le public, le dedans et le dehors, le rêve et la réalité.

« **Les parfums de l'encre** » est le recueil collectif qui résulte de ces rencontres... Paru en ce début d'année, il reprend des textes du regretté Hervé Broquet, ainsi que de Anne-Marie Derèse, Francis Félix, Christiane Istasse, Yvette Lheureux et Lucy Torrekens. Ce recueil est préfacé par le Professeur Arsène Burny et illustré par Sonia Préat.

En vente à 12 € au profit du Télévie. Disponible en librairie.



spr René BAUTHIER
Réparateur agréé CITROËN
Ch. de Charleroi 251 - GEMBOUX
Tél. 081 63 31 50 - Fax 081 61 68 41

- ▶ Chrono Service
- ▶ Entretien et Réparation
- ▶ Pré-Contrôle Technique
- ▶ La Boutique Auto
- ▶ Véhicule de remplacement

*Le lundi de 13h à 18h
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h
Atelier ouvert le samedi matin • Fermé lundi matin*

Au Bois d'Olivier
Artisan Menuisier
Intérieur - Extérieur
Gsm 0473 70 18 12
Tél. 081 35 28 12
info@aiboisdolivier.be
www.aiboisdolivier.be




Cuisine
Dressing
Placard
Escalier
Parquet
Ossature
...

Regifo
Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071 74 01 37 Fax 071 71 15 76

**Notre conseiller en communication,
Mr Eric - Gsm 0498/53.88.48
se fera un plaisir de vous rencontrer.**
e-mail: info@regifo.be



Institut Technique Horticole de la Communauté Française
Enseignement secondaire dès 12 ans

www.ithcf.be

5, rue Verlaine - 5030 Gembloux - Tél. 081-62 53 90
Fax 081-62 53 99

La mobilité est devenue depuis quelques années une préoccupation de plus en plus importante des pouvoirs publics et de tous les secteurs concernés en Belgique comme dans toute l'Europe.

À Gembloux, de nombreuses initiatives voient le jour : sécurisation des voiries, création d'itinéraires piétons, aménagement de PIC-VERTS (Plan d'Itinéraires Communaux Verts), itinéraires cyclables... **Dans ce numéro de votre bulletin communal, nous revenons plus en détails sur certaines d'entre elles.**

Gembloux, candidate pour devenir commune pilote Wallonie Cyclable !



Le projet Wallonie Cyclable

La bicyclette a de nombreuses vertus et qualités... Pourtant, ce mode de transport est sous-développé dans nos régions. Il progresse, certes, mais il est encore très loin d'avoir atteint tout son potentiel de développement.

Il est donc indispensable que les pouvoirs publics mobilisent des moyens pour promouvoir et développer son usage !

Le défi est d'ordre culturel. Pour faire évoluer les pratiques vers plus de vélo, il faut certes travailler sur l'espace public (aménagements cyclables, modération du trafic...), mais il faut aussi faire évoluer les mentalités (formation, promotion générale et ciblée...).



Le plan Wallonie cyclable, lancé en novembre 2010, vise à soutenir intensivement jusqu'en 2014 quelques communes afin de voir concrètement ce qui fonctionne pour inciter la population à enfourcher son vélo.

62 candidatures ont été enregistrées, et 13 ont été retenues sur base de leur sérieux et de leur ambition dont... Gembloux ! Ces dernières se sont vues octroyer un subside pour la réalisation d'aménagements cyclables en 2011.

En octobre 2011, 6 à 8 communes seront choisies parmi ces 13 sélectionnées pour obtenir le statut de "Communes pilotes". Celles-ci se partageront la somme de 18 millions d'euros jusqu'en 2014 pour mettre en œuvre leur plan communal cyclable.

Concrètement...

Grâce à cette sélection, Gembloux a reçu un subside afin de réaliser des aménagements cyclables dans le courant de 2011. (cf. ci-dessous).

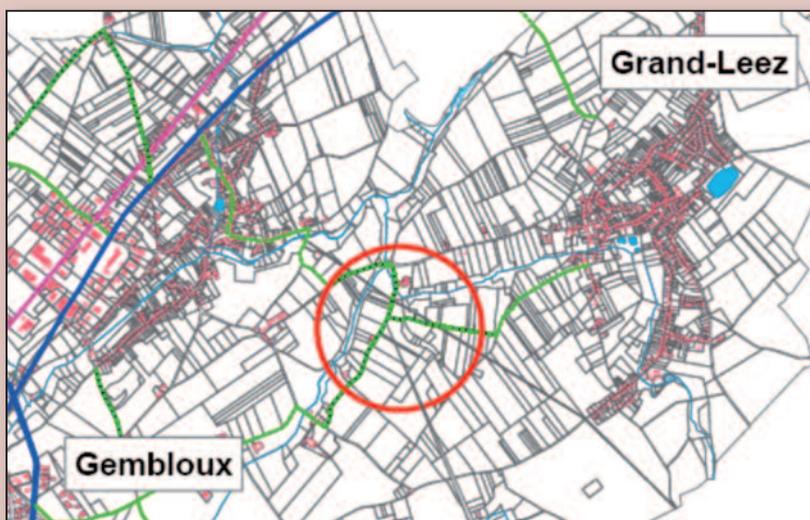
La commune est également aidée pour élaborer un véritable plan communal cyclable. Sur base de ce plan, qui devra être rendu avant le 3 octobre 2011, la sélection finale va être effectuée. Elle sera faite par un jury indépendant en fonction des mérites de ces plans communaux.

Si la Ville de Gembloux est retenue, elle recevra des subsides spéciaux et s'engagera à investir 80 % de ceux-ci dans les infrastructures, et au moins 5 € par an et par habitant dans des projets cyclables communaux.

Les aménagements prévus à Gembloux en 2011 dans le cadre du plan RESEAU DE VOIES LENTES, La jonction entre le Village de Grand-Leez et Gembloux-centre-gare

Avec plus de 2000 habitants, le village de Grand-Leez génère un trafic important vers le centre et la gare de Gembloux. La voirie qui y mène est toutefois très peu sûre pour les cyclistes. Dans le cadre du PICM (Plan Intercommunal de Mobilité) et du PCDR (Plan Communal de Développement Rural), une liaison parallèle a été identifiée et fait partie du futur réseau de voies lentes.

Une partie de cette liaison est toutefois en mauvais état (cfr photo ci-dessus) et ne permet pas un cheminement rapide et agréable à tous les cyclistes. Afin de permettre cette liaison essentielle, le tronçon identifié comme problématique a été choisi afin de figurer dans le cadre de la première réalisation concrète du projet « Communes pilotes Wallonie cyclable ». Ce tronçon permettra de plus, à terme, de relier Grand-Leez à Sauvenière. D'une longueur d'environ 850 mètres et d'une largeur de 3 mètres, le nouveau chemin hydrocarboné permettra à l'ensemble des modes doux de se déplacer de manière sûre et confortable.



Toute remarque ou suggestion en matière de pratique du vélo ou de sécurité sont les bienvenues et sont à adresser au service mobilité : mobilite@gembloux.be ou 081/626.385.

Les voies de promenades

La Ville de Gembloux développe petit à petit un réseau de voies de mobilité douce autour de l'axe du RAVeL. Les tronçons aménagés permettent de créer des boucles de circulation et de se rendre à l'école, aux commerces du centre ville, à l'administration ou à son travail via des voies agricoles, des Picverts, des projets développés dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, du projet Wallonie cyclable (cf. page 6)... Le but est de relier les villages entre eux et vers Gembloux.

Sur ces cartes, découvrez les réseaux déjà développés et certains aménagements à venir !



rue des Sarts avant



rue des Sarts après





rue Baty d'Ernage avant



rue Baty d'Ernage après



rue de la Marcelle à la hauteur du Ravel

Et aussi...

Des projets de liaison lente entre Corroy et Gembloux et entre Lonzée et Gembloux, dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural

Ces projets consistent à créer des itinéraires de sentiers sécurisés accessibles aux piétons et cyclistes comme alternative aux voies rapides pour la liaison entre les villages.

Le village de Corroy-le-Château est relié à Grand-Manil et à Gembloux par la chaussée de Charleroi. Le projet a pour but de développer une liaison plus adaptée à la mobilité lente entre ces deux villages en empruntant des itinéraires situés au sud de la chaussée de Charleroi.

La diversité et la qualité du paysage le long de cet itinéraire renforcent

la valeur du projet en intégrant la dimension du patrimoine paysager, avec un point de vue particulièrement intéressant sur le centre historique de Gembloux et la présence du cours de l'Orneau sur une partie du trajet.

La liaison entre Lonzée et Gembloux améliorera la relation du village avec le centre de la commune. Le sentier, tel qu'actuellement défini, offrira trois possibilités d'accès à partir du village de Lonzée. L'itinéraire proposé a pour avantage de traverser des paysages typiques de la Hesbaye (grandes étendues de champs cultivés) et d'offrir deux points de vue paysagers, l'un sur l'Abbaye d'Argenton et l'autre sur l'ensemble historique de Gembloux.

Cambio



Une voiture où je veux, quand je veux !

Les grosses courses mensuelles, une visite dans la famille, un déplacement professionnel... En plus des petits trajets de tous les jours, les occasions sont nombreuses de prendre sa voiture.

Pourtant, pas mal de nos voyages pourraient se faire avec un autre moyen de locomotion ou tout simplement à pied. Du coup, quel est encore l'intérêt de garder une deuxième voiture familiale ? Serait-il même possible de se séparer totalement de sa voiture ?

Le système Cambio offre, à ce titre, une belle alternative !

Après une inscription au service, vous avez la possibilité de réserver, à la carte, une voiture quand vous en avez besoin. Il vous suffit de vous rendre à la station Cambio, d'emprunter un véhicule et de le redéposer au retour à la même borne. Vous ne payez alors qu'un forfait de base et les kilomètres parcourus. Simple et efficace, Cambio vous épargne les tracas des entretiens, des assurances, des réparations diverses...

De plus, une voiture partagée, c'est aussi plusieurs voitures privées qui

n'encombrent pas les routes et autant qui ne dégradent pas la qualité de l'air et de l'environnement.

C'est pour toutes ces raisons que la Ville de Gembloux examine la possibilité d'implanter une station Cambio sur son territoire.

Étape préalable à la démarche, une enquête visant à prendre le pouls de la population et à établir les besoins par rapport à ce service vient d'être lancée. Un formulaire en ligne permet de la remplir au départ du site www.gembloux.be/cambio. Des questionnaires en version papier sont également disponibles à l'administration communale et dans de nombreux commerces ou peuvent vous être envoyés sur simple demande à l'Agence de développement local.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur les voitures partagées Cambio sur le site www.cambio.be.

Pour plus de renseignements : Agence de développement local – Château du Bailli (1er étage), Parc d'Epinal – Tél. : 081/625.554 – e-mail : adl.gembloux@skynet.be.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

De la musique classique à l'école communale de Mazy

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'école communale de Mazy a organisé un concert de musique classique.

C'est ainsi que près de 150 personnes ont applaudi, dans l'Église fraîchement rénovée, l'orchestre symphonique de Namur « La Concorde », placé sous la direction de Michel Déom.

Au cours d'une première partie qui leur était plus spécialement réservée, les nombreux enfants présents ont pu découvrir des œuvres de Bizet, Borodine et Haydn, commentées à leur intention par un des musiciens.

Un goûter et des animations organisées par les « Mamys conteuses » les attendaient après l'entracte.

Suivirent pour les parents et les nombreux spectateurs présents, des œuvres de Vivaldi, Mendelssohn, Tchaïkovski et Beethoven, brillamment interprétées par l'Orchestre.



Les musiciens ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé et l'organisation de l'école, efficacement soutenue par le Comité des Parents.

Une magnifique expérience qui devra sans nul doute être renouvelée.



Enseignement communal

L'enseignement fondamental communal, ce sont 10 implantations au cœur des villages de Beuzet, Bossière, Corroy-le-Château, Ernage, Grand-Leez, Grand-Manil, Les Isnes, Lonzée, Mazy et Sauvenière.

Proches du milieu de vie de l'enfant, de la nature, dans une ambiance conviviale, à l'écoute des problèmes et dans le respect des opinions philosophiques de chacun, nos écoles vous proposent un enseignement communal de qualité, des activités culturelles et sportives, des classes de dépaysement, l'apprentissage précoce du néerlandais, des jardins didactiques, des excursions, etc. Le projet éducatif, basé sur la démocratie, la tolérance, la solidarité, l'autonomie et la responsabilité, est disponible sur le site www.ecom-gembloux.be ou auprès des directeurs.

Sauvenière – Lonzée – Ernage – Grand-Manil
Beuzet – Bossière – Les Isnes – Mazy – Corroy-le-Château
Grand-Leez

Madame Françoise LEDENT - 081/610.114
Monsieur Patrick THONNART - 081/567.625
Monsieur Patrick MOLITOR - 081/640.145

Renseignements complémentaires auprès du service enseignement : 081/626.342 ou sur le site www.gembloux.be, rubrique votre commune – enseignement.



Agenda des écoles

- 15 mai : Portes ouvertes à l'école de Lonzée
- 15 mai : Brocante, marche adeptes et marché aux fleurs à l'école de Sauvenière
- 21 mai : Fancy Fair de l'école de Beuzet
- 28 mai : Fancy Fair de l'école des Isnes
- 4 juin : Fancy Fair commune à l'école libre maternelle et l'école communale primaire à Ernage
- 4 juin : Fête de l'école de Grand-Leez sur le thème des sciences
- 24 juin : Portes ouvertes à l'école de Beuzet
- 24 juin : Barbecue à l'école de Grand-Manil
- 25 juin : Fancy Fair à l'école de Bossière
- 25 juin : Fancy Fair de l'école des Isnes
- 26 juin : promenade pédestre ou cyclable, brocante et barbecue de l'Association de parents de Grand-Leez

Des nouvelles de la Cedeg...



Centre de formation
Agréé OISP - Agréé Agence de placement - Agréé Chèques-formation
Avenue des Combattants, 95 à 5030 Gembloux
081/613.374
secretariat@cedeg.be



La CEDEG offre des services et des formations aux demandeurs d'emploi, aux particuliers et aux entreprises...

- Tous les mois une formation PMTIC d'initiation à l'informatique en 6 jours, gratuite pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu d'intégration.
- Une salle « Espace Public Numérique », comprenant 5 ordinateurs. Mise à disposition tous les jours !
- Une formation « Bureautique et techniques de l'information et de la communication » pour demandeurs d'emploi. Deux sessions par an.
Au programme : définir son objectif professionnel, s'armer pour la recherche d'emploi et découvrir la bureautique.
- Des formations en langues en soirée. Prix très compétitifs et avantage supplémentaire pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les seniors.
- Des formations pour particuliers en Word, Excel, Internet... à la carte et selon les besoins.
Egalement possibilité d'autres logiciels.
- Des formations pour comptables, payables en chèques-formation : Excel, Bob 50, Bob olé, Winbooks, Popsy...
- Des formations MS Office et autres pour entreprises, payables en chèques-formation.
- Location de salles, équipées ou non d'ordinateurs, pour événements professionnels ou privés.



Visitez le site internet
<http://www.cedeg.be>

AÎNÉS

La Commission consultative des Aînés « L'Age d'Or » de Gembloux organise des conférences et diverses activités en faveur des 50 ans et plus.

Prochaine conférence :

- **Le mardi 31 mai 2011 à 14h30 au Foyer communal de Gembloux**
La lecture des étiquettes alimentaires par le CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs).

Visite :

Le mardi 7 juin 2011 à 14h30, au Centre Technique Horticole de Gembloux sis Chemin de la Sibérie :

Une visite commentée :
« Le jardin des Hommes » - « Le panier de la ménagère »
(sur réservation)



Les activités de la Commission Consultative des Aînés sont ouvertes à tous et gratuites.
Infos : jocelyne.castin@gembloux.be - 081/626.374

Pour mieux nous connaître, vous pouvez consulter notre site :
www.gembloux.be/votre-commune/commissions-consultatives/commission-des-aînés/

Vos idées et suggestions sont les bienvenues !!!

Je suis en situation de handicap... Qui peut m'aider dans la Commune ? Le Handicontact



Qu'est-ce que le Handicontact ou référent de proximité ?

C'est une personne désignée par les autorités communales qui m'informe, m'oriente et me conseille.

Qui peut faire appel au Handicontact ?

Toute personne en situation de handicap, momentané ou non, ainsi que toute personne de son entourage.

Pourquoi m'adresser au Handicontact ?

Car il dispose d'informations nécessaires pour répondre à mes questions. Il m'oriente en fonction de ma situation vers les services utiles.

Comment trouver mon Handicontact ?

Administration communale – Service des Affaires sociales - Madame Jocelyne CASTIN - 081/626.374
Jocelyne.castin@gembloux.be

Pensions de retraite et de survie

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA):

Le service des Affaires sociales peut vous aider à introduire votre dossier de pension.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h45 à 16 heures ou sur rendez-vous.

D'autre part, des permanences mensuelles des administrations fédérales sont organisées à l'administration communale de Gembloux :

- Le 3ème mardi du mois de 14h à 15h30, par l'Office National des Pensions (ONP) et l'Institut National d'Assurances Sociales des Travailleurs Indépendants (INASTI).
- Le 4ème lundi du mois de 13h à 15h, par le S.P.F. Sécurité sociale – Prestations aux personnes handicapées.

Infos : jocelyne.castin@gembloux.be 081/626.374



Lors de la journée « Enchanté ! »

ENVIRONNEMENT

Le BEP vous informe

Aujourd'hui, chaque wallon jette en moyenne **59 kg de papiers et cartons par an** (résultats des collectes sélectives en porte à porte et via les parcs à conteneurs en 2009). Les namurois particulièrement sont d'excellents trieurs, la quantité de papiers-cartons collectés par Bep Environnement n'a fait qu'augmenter ces dernières années : 43 kg/habitant en 1998, 55 kg en 2000... pour atteindre 66 kg en 2010. Même si ces déchets sont orientés vers le recyclage, **c'est beaucoup trop !** L'informatisation n'a pas réduit la consommation de papier, bien au contraire.

Par cette campagne de prévention « **Plus d'idées pour moins de papier !** » BEP-Environnement en collaboration avec votre commune et les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie partent en chasse contre le **gaspillage du papier**, quel que soit **le lieu où il se produit** : dans les administrations communales, les entreprises, au sein des ménages...

Voici déjà quelques trucs et astuces à mettre en pratique :

- Imprimer en recto-verso,
- Eviter l'impression systématique de vos mails,
- Télécharger un document au lieu de l'imprimer ou de le commander,
- Scanner plutôt que photocopier,
- Imprimer en mode brouillon,
- Utiliser du papier respectueux de l'environnement,
- Refuser les annuaires papier,....

Participez au défi de réduction du papier, visitez le site internet www.moinsdepapier.be et n'hésitez pas à nous partager vos bonnes idées ! Répondez aussi à 5 questions et vérifiez si vous avez la Cocotte Attitude !



NOS JOIES, NOS PEINES...

Ils sont nés...

Janvier

Léna Sablon, Martin Wulff, Noah Dellache, Lola Fiers, Antoine Darche, Enzo Pequignot, Martin Haubruge, Thomas Hayon, Maxence Geerts, Antoine Robin, Maxime Baran, Sophian Giavarini, Eline De Vocht, Lio Denil, Emilien Mestach, Lucas Dormal, Alia D'Hont, Tom Clarens, Gabrielle Lallemand, Camille Mailleux, Eglantine Simon, Robin Francart, Hermeline Bauvin, Joséphine Sonveaux, Tristan Kelm, Eden Matheise, Lynn Dumont

Février

Yanis Chakir, Inès Chainiaux, Alexis Rousseaux, Maud Vanden Bossche, Ivan Lozano Velásquez, Clovis Vanderborcht, Abdou-Petit Fall, Raphaël Deleu, Samuel Clément, William Van Eyck, Anaé Baise, Calixia Nootens, Alessio Bicicchi, Sara et Yasmine Noël, Maëlle Dangotte, Marianne Nys, Noémie de Sauvage Vercour, Marius Gaens, Briec Beauvain, Charly Mayo, Théophile Gautier, Nada Karmaoui

Mars

Alexia Martin, Arthur Lardinois, Sarine Malcourant, Inès Boujraf, Kenzo Pierard, Thaïs Libert, Léaline Hanquet, Léa Mirowska, Marion Kozak, Lila Maignard, Jeanne Lacroix, Nathan Divers, Lou-Elliott Gillet, Clémentine Ponsen, Costa Peckstadt, Clément Quaisin, Célia Galasso, Charlie Scout, Robin Druine, Cilou Faber, Lilly Latour, Rémi Bado, Ines Doudelet, Elène Lahou

Ils se sont mariés...

Janvier

Dominique Degives de Sauvenière et Joana Da Silva du Brésil, Bernard Urbain et Isabella De la Cruz Gutierrez de Gembloux, Laurent Tielemans et Rachel Vanderbecken de Gembloux

Février

Jean-Marie Gérard et Antonietta Villan de Corroy-le-Château, Mohamed B'Ni-Iche du Maroc et Michelle Deleuze de Gembloux, Olivier Vandegoor de Gembloux et Ann Geelen de Wavre, Norman Stordeur de Sauvenière et Julie Thirionet de Grand-Leez, Damien Iserentant de Mont-Saint-Guibert et Natacha Janson de Gembloux

Mars

David Devroey et Gaëlle Vigier de Gembloux, Samuel Mahy et Caroline Thimister de Gembloux, Roland Hubaux et Marie-Alexandra Baleine de Grand-Manil, Marc Ancart et Murielle Rigo de Gembloux, Boubaker Krissaanne et Catherine de Voghel de Gembloux

Ils nous ont quittés...

Janvier

Stéphanie Draye (35 ans), Jeannine Porphyre (78 ans), Hélène Jeangette (88 ans), Lema Mawulu Mutukiani (52 ans), Michelle Gomand (70 ans), Josée Doneux (90 ans), Marie Deguedre (96 ans), Josiane Moreau (64 ans), Christine Ligot (40 ans), Marcelle Vanhougardine (89 ans), André Collignon (72 ans), André Liémans (60 ans), Marie Vannuvel (67 ans), Georges Delsemme (73 ans), Claudine Theunissen (66 ans), Joséphine Loslever (78 ans), Isidore Kestens (73 ans), Nelly Colaris (77 ans), Denis Gilsoul (76 ans), Robert Korthoud (79 ans), Marcel Debacq (84 ans)

Février

Roland Mathy (68 ans), Marie-Louise Torrekens (89 ans), André Van de Walle (86 ans), Georges Thys (86 ans), Juliette Lecocq (91 ans), Francine Debryne (81 ans), Jean Depelseneer (64 ans), François Gillet (98 ans), Joséphine Scheyven (88 ans), Ferdinand Taminau (64 ans), Sylvie Vankerberghen (33 ans).

Mars

Laurent Boulanger (23 ans), Lucette Gilbert (78 ans), Marius Duchène (84 ans), Maurice Marchal (88 ans), Claudine Van Vooren (49 ans), Anne Marchal (75 ans), Etienne Palange (75 ans), Marie Lemaire (88 ans), Alfred Seron (87 ans), Jacques Baudine (72 ans), Geneviève Baudine (96 ans), Claudy Balza (59 ans), Pierre Lemaire (76 ans), Alice Pellaerts (81 ans)



Editeur responsable : Ville de Gembloux

Bourgmestre : Benoît Dispa

Graphisme et impression : Sprl REGIFO Edition

Les articles, photos, agenda pour la prochaine édition de **juillet 2011** sont à transmettre **pour le 15 mai 2011** à **Delphine Reman** - Château du Bailli, Parc d'Epinal - 5030 Gembloux

Tél.: 081/626.322 - Courriel : delphine.reman@gembloux.be